

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 15 décembre 2016**

Objet : A.M.O. – 8^{ème} marché subséquent

L'an deux mille seize, le quinze décembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 6 décembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 7+5 procurations

Votants : 12 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) (procuration donnée à Mr Raymondaut)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) (procuration donnée à Mr Bost)
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia-6^{ème} VP)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Mr Lagarde)
Mr Christophe PATIER
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région ALPC
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle
Conseillère Départementale Corrèze
Conseiller Régional
Conseiller Régional
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP) (et son suppléant)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) (et son suppléant)
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)

Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Adjointe au maire de la Ville de Limoges

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Rappel des marchés subséquents déjà signés dans le cadre de l'accord-cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O.) en cours :

Marché subséquent N°1 (348 080.05 € TTC)

La mise en œuvre du SDAN pilote avec 7 missions principales sur deux ans à compter de la notification, soit jusqu'au 20 juin 2015 :

MP1 : Assistance au pilotage général et à la coordination du projet

MP2 : Assistance à l'analyse des dossiers soumis à la phase de recensement des besoins HD/THD

MP3 : Assistance à la finalisation des projets des EPCI et supervisions des déploiements des réseaux pilotes (pour 6 EPCI)

MP4 : Réalisation de schémas d'ingénierie d'aménagement numérique dans le cadre du SDAN pilote (sur 70 000 locaux)

MP5 : Conseil, veille et suivi de la politique d'aménagement numérique sur la durée du SDAN pilote

MP6 : Assistance juridique permanente dans la mise en œuvre du SDAN Pilote

MP7 : Analyse de l'évolution des moyens et des statuts de DORSAL

Marché subséquent N°2 (184 680 € TTC)

Réalisation de schémas d'ingénierie sur la base de :

- 150 870 locaux/lignes supplémentaires en référence aux EPCI qui ont répondu à l'appel à expression des besoins
- 60 345 locaux/lignes en référence aux EPCI qui n'ont pas répondu à la consultation.

Marché subséquent N°3 (73 800 € TTC)

Accompagnement des territoires pilotes (complément lié à l'augmentation du nombre de territoires pilotes – 18 territoires retenus plutôt que 6 initialement envisagés)

Marché subséquent N°4 (39 600 € TTC)

Elaboration d'un dossier de demande de financement auprès du Fonds pour la Société Numérique (FSN)

Marché subséquent N°5 (135 600 € TTC)

Accompagnement des territoires non retenus dans le cadre du SDAN Pilote

Marché subséquent N°6 (99 900 € TTC)

- Finalisation du plan de déploiement et du phasage du jalon 1
- Actualisation du SDAN
- Mise en œuvre d'un outil de consultation en ligne du statut de couverture géographique
- Mise à jour du plan d'affaires
- Analyse de l'impact économique du RIP 2G sur le RIP 1G
- Appel à cofinancement, élaboration du catalogue de services pour les zones pilotes
- Communication sur le projet auprès des nouveaux élus

Marché subséquent N°7 (240 000 € TTC)

- Assistance au choix entre DSP locale et intégration de la SPL Aquitaine THD
- Accompagnement à la passation d'un marché de travaux
- Etablissement d'un plan de communication et assistance à la commercialisation
- Accompagnement et suivi de la mise en œuvre de l'offre « PRM spécifiques » d'Orange et assistance à la relation avec Orange
- Assistance juridique à la rédaction des statuts de DORSAL et des actes afférents
- Mise à jour du dossier FSN et dossiers phase 2
- Présentation de l'ingénierie financière spécifique aux EPCI
- Accompagnement technique pour la réalisation de supports cartographiques et autres
- Contrôle ou assistance au contrôle des travaux PRM
- Accompagnement pour l'intégration du projet DORSAL à la SPL Aquitaine THD

Pour rappel, l'accord-cadre signé avec la société PMP a été notifié le 21 juin 2013. Il est d'une durée de 4 ans (soit jusqu'au 20 juin 2017) reconductible, si nécessaire pour une année supplémentaire.

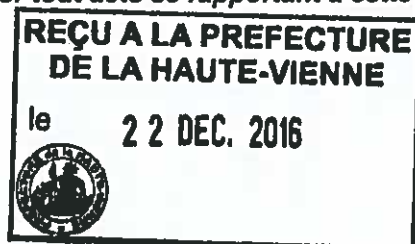
Au vu de la nouvelle ambition du Département de la Corrèze sur son territoire (100% FTTH), les prestations du MS7 ne permettent pas de couvrir l'ensemble des prestations qui sont demandées pour ces nouveaux objectifs. Cette modification a un impact sur le coût du projet, le dossier FSN du projet, le plan de financement et le phasage des déploiements par EPCI.

La plus-value est estimée à 19 013 € HT soit **22 815.60 € TTC**.

Plan de financement

Cette plus-value sera prise en charge intégralement par le Département de la Corrèze tel qu'il s'y était engagé.

Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité, la mise en œuvre et l'activation d'un huitième marché subséquent tel que défini ci-dessus, et autorisent le Président à signer tout acte se rapportant à cette décision.



Jean-Marie BOST
Président de DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**